

## CACES® R486 – P E M P

### Publics concernés

- En règle générale, toute personne appelée à manipuler une plateforme élévatrice mobile de personnel
- Toute personne détentrice d'un CACES® R486 de plus de 5 ans et désireuse de le renouveler (recyclage)

### Prérequis

- Être apte médicalement à la conduite des PEMP et au travail en hauteur
- Maîtriser le français à l'oral et à l'écrit (NB : les traducteurs ne sont plus admis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020)
- Maîtriser les 4 opérations mathématiques de base
- Être muni obligatoirement des EPI adaptés à la formation (Ces éléments vous seront communiqués lors de l'inscription à la formation)
- Pas d'expérience professionnelle requise dans le domaine.

### Module Théorique

- Connaissances générales sur les rôles, droits, devoirs et responsabilités
- Technologie des PEMP, énergies, terminologie, composants et mécanismes, organes et dispositifs de sécurité, postes de commande, organes de roulement
- Principes de fonctionnement et technologie des moteurs thermiques des PEMP (connaissances de base : fonction du carburant, du lubrifiant, du liquide de refroidissement...), utilisation, charge et entretien des batteries de traction des PEMP électriques.
- Principaux types de PEMP et les catégories
- Notions élémentaires de physique, stabilité des PEMP
- Risques liés à l'utilisation des PEMP
- Exploitation des PEMP
- Vérifications d'usage des PEMP

### Module Pratique

- Prise de poste et vérifications
- Conduite et manœuvre
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien - Maintenance

### Examen CACES R486®

- Réussite aux épreuves théoriques avec obtention :
  - D'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test
  - **ET** d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués
- Réussite aux épreuves pratiques avec obtention :
  - D'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test
  - **ET** d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués
  - **ET** d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème

La validité de la certification CACES® est de 5 ans.

Le CACES R486® concerne les 3 catégories de PEMP suivantes : Catégorie A : PEMP du groupe A, type 1 ou 3, Catégorie B : PEMP du groupe B, type 1 ou 3 et Catégorie C : conduite hors production des PEMP des catégories A ou B.

Ce CACES ne s'applique pas aux PEMP de type 2 en raison de leur utilisation spécialisée et de leur faible diffusion.